

Témoignages



Le CRT m'a permis de me sentir moins isolée et de sécuriser mon logement avec un système de téléassistance. J'ai moins peur en cas de chute et cela me permet de rester chez moi.

Cécile, bénéficiaire de l'accompagnement renforcé du CRT



Accompagner des personnes âgées en les connaissant mieux m'a permis de redonner un sens à mon métier. Je suis entièrement convaincu des bienfaits que l'accompagnement renforcé peut apporter aux personnes âgées, aux aidants et aux professionnels, notamment grâce à de meilleures interactions avec les acteurs locaux.

Mathieu, assistant de soins en gériatrie

Le CRT le plus proche de chez vous

Pour en savoir plus : solidarites.gouv.fr



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Centre de ressources territorial pour les personnes âgées

Des solutions pour rester vivre à domicile le plus longtemps possible



À qui s'adresse le CRT ?

À toutes les personnes âgées du territoire et leurs aidants.

Comment fonctionne le CRT ?

Le centre de ressources territorial (CRT) propose des solutions pour rester vivre à domicile.

Il permet aux personnes âgées, reconnues en perte d'autonomie (GIR 1 à 4) par les services départementaux? de bénéficier d'un accompagnement renforcé et mieux coordonné à domicile, pour pouvoir vieillir chez soi le plus longtemps possible.

Le CRT est en relation directe avec les différents acteurs du territoire : médecin traitant, services d'aide et de soin à domicile, hôpitaux et structures médicales, EHPAD partenaire et les autres acteurs du territoire.



Quelles sont les solutions proposées par le CRT ?



À domicile

- Une meilleure coordination des intervenants en lien avec l'aidant : services d'aide et de soins à domicile, médecins traitants et spécialistes...
- Des solutions pour adapter et sécuriser son logement : téléassistance, service d'astreinte 24h/24, 7j/7, en complément des dispositifs existants (MaPrimeAdapt).
- Une réponse aux besoins du quotidien : présence au domicile en complément des heures de lien social, soutien des aidants, aides dans les démarches administratives.
- Un soutien pour accompagner les accidents de la vie et anticiper les retours à domicile suite à une hospitalisation.

Près de chez soi

- Des activités physiques adaptées, des animations, des groupes de parole, en lien ou non avec un EHPAD partenaire.
- Des solutions de soutien et de répit pour les aidants.